

LE DROIT AU TRAVAIL EN FRANCE DES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE (1 JOUR)

Cette journée implique de connaître les fondamentaux en droit des étrangers et les typologies de titres de séjour délivrés par la France (par sa pratique professionnelle, ou en ayant suivi la journée sur "l'entrée et le séjour en France" auprès de l'ADATE, ou en s'étant formé-e auprès d'un autre organisme de formation).

Objectifs

- Identifier les titres de séjour permettant de travailler en France
- Comprendre l'articulation entre droit au séjour et droit au travail
- Connaître la procédure de demande d'autorisation de travail et ses critères
- Accompagner un salarié étranger dans le renouvellement de son autorisation de travail et de son droit au séjour

Contenu

Introduction : sources, définitions et fondamentaux sur le droit des étrangers

Présentation des documents de séjour

- les titres de séjour qui n'autorisent pas leur titulaire à travailler
- les titres de séjour qui autorisent leur titulaire à travailler sans demande d'autorisation de travail préalable
- les titres de séjour qui autorisent leur titulaire à travailler avec une demande d'autorisation de travail préalable

La procédure de demande d'autorisation de travail et les critères pris en compte par l'administration pour accepter ou rejeter la demande

Le renouvellement de l'autorisation de l'autorisation de travail et du titre de séjour

Focus sur la procédure d'admission exceptionnelle au séjour par le travail

Cas spécifiques (changement de statut / la rupture du contrat de travail)

Les obligations de l'employeur lors de la conclusion et en cours d'exécution du contrat de travail
La protection des salariés étrangers

Questions - cas pratiques

Formateur/rice : juriste spécialisé.e en droit des étrangers

Prérequis : connaître les fondamentaux en droit des étrangers (typologie des titres de séjour)

Supports pédagogiques : diaporama, schémas explicatifs, tableaux de synthèse sur les autorisations de travail

Lieu : 5 Place Sainte-Claire, 38000 GRENOBLE

Durée : 7 heures, soit une journée

Tarif : 200€ la journée (*tarif réduit - 100 € - pour les étudiant-es, demandeur-euses d'emploi et retraité-es sur présentation d'un justificatif*)

Accessibilité : l'association peut accueillir des personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'accompagnement spécifique, contacter : Sonia Le Groumellec, sonia.legroumellec@adate.org - 04 58 17 64 86

Pour toute information : formation@adate.org / 04 74 28 20 23